|  |
| --- |
| Direction de la santé, des affaires sociales et de l’intégration  Office de la santé    Rathausgasse 1 Case postale 3000 Berne 8 www.be.ch/dssi |
| Aux élèves et aux apprenti-e-s  des gymnases et des écoles professionnelles  Copie aux entreprises formatrices |
|  |
|  | Berne, le 31 août 2021 |

**Tests COVID-19 dans les écoles du degré secondaire II**

Chères élèves, chers élèves,

Chères apprenties, chers apprentis,

La pandémie de COVID-19 se prolonge. Les écoles ne sont malheureusement pas épargnées, puisque le virus peut se transmettre partout où des groupes de personnes se réunissent. Suite à l’apparition de certains foyers, des écoles entières du canton de Berne ont dû être fermées et les élèves, leurs familles et le corps enseignant placés en quarantaine.

**Dès septembre 2021 : dépistage en cas d’émergence d’un foyer**

Si un ou plusieurs cas positifs au COVID-19 surviennent au sein d’une classe ou d’un établissement scolaire, le Service du médecin cantonal peut ordonner le dépistage de l’ensemble de la classe ou de l’école par test PCR (individuel). Toutes et tous sont alors tenu-e-s de s’y soumettre – à l’exception des personnes entièrement vaccinées et de celles ayant été infectées au cours des six derniers mois.

De nouveaux tests par *pooling* peuvent aussi être exigés ultérieurement.

**Procédure sans douleur**

Le test s’effectue par le prélèvement d’un échantillon de salive. Il n’est donc pas nécessaire de procéder à un frottis nasopharyngé. Il s’agit d’une procédure simple et indolore : vous devez vous rincer la bouche avec une solution de chlorure de sodium (0,9 % NaCl) et la recracher dans un tube. Les échantillons de dix élèves au plus sont regroupés dans un *pool* par un prestataire externe. Le test est réalisé pendant les heures de cours.

La méthode d’évaluation des tests par *pooling* et des tests individuels est extrêmement précise.

**Transmission des résultats par SMS**

Le résultat des **tests individuels** vous sera transmis directement par SMS, tandis que le résultat des tests par *pooling* est envoyé à l’école. Si vous faites partie d’un *pool* positif, la direction de votre établissement vous en informera.

**Déroulement**

Si un *pool* est positif, tous ses membres doivent être mis en quarantaine. Afin d’assurer l’enseignement, la classe peut passer temporairement à l’enseignement à distance. Les élèves du groupe concerné doivent se refaire tester individuellement le jour même, ou au plus tard le lendemain, à nouveau par test salivaire. Celles et ceux dont le résultat est positif doivent être placé-e-s en isolement. Le service de traçage des contacts les contactera pour leur donner des instructions complémentaires. Les élèves qui n’ont pas fait de test (ni par *pooling*, ni individuel) peuvent aussi être placé-e-s en quarantaine par le Service du médecin cantonal. Celles et ceux dont le résultat est négatif peuvent retourner en classe.

**Protection des données**

Pour les tests individuels, il est nécessaire de s’enregistrer. Les résultats seront ainsi envoyés aux élèves dans les meilleurs délais.

Les tests par *pooling* demeurent anonymes.

**Prise en charge des coûts**

Les tests ne vous coûteront pas un centime. Nous vous remercions de nous aider à endiguer la pandémie en acceptant de vous y soumettre.

**Informations complémentaires**

Pour de plus amples informations sur le COVID-19, rendez-vous ici : [www.be.ch/corona](http://www.be.ch/corona).

Si vous souhaitez en savoir plus sur la vaccination, veuillez vous rendre sur [www.be.ch/vaccination-corona](http://www.be.ch/vaccination-corona).

En vous remerciant d’avance de votre coopération, nous vous prions d’agréer, chères élèves, chers élèves, nos salutations les meilleures.

Etat-major spécial coronavirus  
DSSI  
Raphael Ben Nescher